



LA GUERRE DES CERVEAUX

Par Udo Le Quéau, analyste du Millénaire



AVANT-PROPOS

Attirer les talents et les cerveaux a toujours été l'un des objectifs des nations pour s'assurer la domination. La mondialisation n'a fait qu'accentuer cette compétition. Bénéficier des qualités des cerveaux les plus éminents renforce la capacité innovation et de facto la puissance économique. L'attrait d'un pays sur les talents reflète aussi la force de son soft power.

La guerre des cerveaux mise en lumière dans cette note peut donc se définir comme la compétition que se livrent les nations pour attirer les cerveaux, c'est-à-dire les diplômés de l'enseignement supérieur, et renforcer leur puissance. Cette guerre insidieuse est une part importante de la lutte, de plus en plus matérielle, entre les États-Unis d'Amérique et la Chine pour l'hégémonie mondiale, tout particulièrement dans le domaine technologique.

Puisque cette synthèse porte sur les cerveaux, intéressons-nous aux étudiants. Selon Statista, ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (plus de 900 000 en 2018), devant le Royaume-Uni (438 000) et l'Australie (près de 295 000). L'évolution des effectifs est en progression depuis 2000, notamment pour les États-Unis (+32,5%). La France, quant à elle, se situe à une honorable quatrième place (239 000), juste devant l'Allemagne (près de 229 000). Le problème est que la France semble de moins en moins attractive. En effet, ses effectifs d'étudiants étrangers ont baissé de 8,1% depuis 2000, alors que, dans le même temps, nos voisins outre-Rhin ont enregistré une augmentation de 13,9%.



AVANT-PROPOS	2
I. La France a-t-elle les moyens de gagner cette « guerre » ?	4
A. Qu'en est-il en France	4
1. Données chiffrées et faits stylistiques	4
2. Pourquoi une telle fuite de nos cerveaux ?	6
3. Pourquoi la France attire plus/moins ?	7
B. Un combat qui la dépasse de facto	9
II. Dix propositions pour faire gagner la France	11
A. Comment garder nos meilleurs éléments ?	11
Proposition : Augmenter les dépenses de R&D	11
Proposition : renforcer les projets de technopôles	12
Proposition : Relancer les politiques de grandsFranceux	12
Proposition : Limiter les fortes disparités inter régions	13
B. Comment faire r venir nos cerveaux et attirer les talents internationaux ?	14
Proposition : Mettre en place un suivi régulier des expatriations	14
Proposition : Revoir la politique de visas pour l'immigration qualifiée	14
Proposition : Revaloriser le métier de chercheur	15
PFrancection : Instaurer un climat fiscal attractif	15
PropoFrance : Inciter fiscalement et culturellement les talents français à revenir en France	16
Proposition : Pérenniser la législation française	16
Conclusion	17



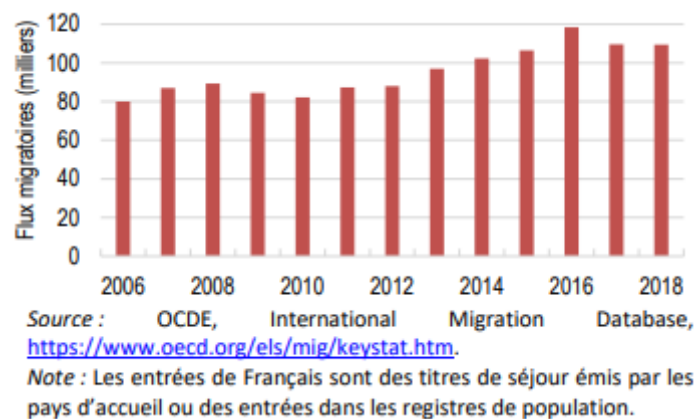
I. LA FRANCE A-T-ELLE LES MOYENS DE GAGNER CETTE « GUERRE » ?

L'expatriation concerne environ 57 millions de personnes dans le monde selon l'enquête « Expat Insider » du site Internations (2018). Les expatriés, qui sont majoritairement des femmes (56%), partent pour un temps relativement long : seuls 5% quittent leur pays d'origine pour moins d'un an. Un tiers désirent partir « pour la vie, si possible ».

A. QU'EN EST-IL EN FRANCE

1. Données chiffrées et faits stylistiques

Selon les statistiques de l'OCDE, 109 000 Français ont émigré vers d'autres pays membres de l'OCDE en 2018, avec une tendance à la hausse depuis 2014. Les principaux pays de destination étaient en Europe, avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et la Belgique représentant chacun environ 10% des départs en 2018.



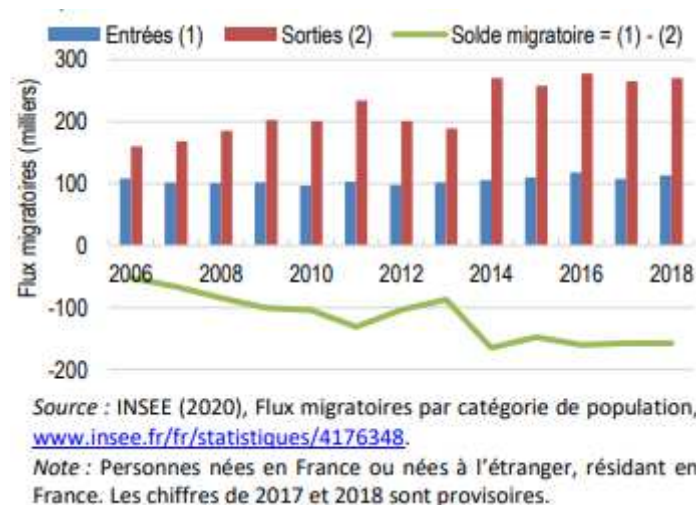
Entrées de ressortissants français dans les autres
pays de l'OCDE, 2006-2018

Les statistiques sont incomplètes car elles ne prennent pas en compte tous les mouvements de courte durée ni les enfants qui émigrent avec leur famille, et ne concernent que les pays de destination de l'OCDE. Les estimations de l'INSEE confirment la tendance à la hausse de l'émigration entre 2006-2018, avec une

augmentation des départs annuels de 160 000 à 270 000. Le solde migratoire annuel des personnes nées en France est proche de -160 000 depuis 2014, ce qui est beaucoup plus élevé qu'il y a 10 ans.

Même s'ils ne semblent pas éprouver le mal du pays, les Français interrogés restent quand même attachés à leur citoyenneté (90%). Ils sont d'ailleurs 98% à considérer qu'il est essentiel de transmettre à leurs enfants la culture française.

D'après les statistiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, près de 1,8 million de Français étaient inscrits au registre consulaire à la fin de 2019, contre un peu moins de 1,5 million il y a dix ans. Bien que les sources et la couverture soient différentes, ce chiffre est proche de celui des Nations Unies concernant les personnes nées en France et vivant dans d'autres pays du monde. En 2019, les Nations Unies ont recensé environ deux millions de personnes nées en France vivant à l'étranger, soit une augmentation de 52% au cours des 20 dernières années et presque le double (+89%) en 40 ans.



Flux migratoires annuels des non-immigrés
depuis ou vers la France, 2006-2018

En 2019, la grande majorité des émigrés nés en France étaient installés dans les pays de l'OCDE, soit 85% (1,73 million), dont plus de la moitié dans l'Union européenne et au Royaume-Uni. En outre, environ un sur six résidait en Amérique du Nord, 8% en Afrique, 5,5% en Asie et 3,5% en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Lorsque l'on se penche sur les profils de ses expatriés, on constate aisément que la France perd des talents. Les expatriés français sont souvent de jeunes actifs, diplômés de l'enseignement supérieur. Ceux-ci décident de quitter la France au profit des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni.

La mobilité étudiante peut être la première étape d'un parcours migratoire ultérieur, mais l'acquisition de la nationalité du pays de destination est un signe fort de la durabilité de l'expatriation et de l'engagement envers le pays de résidence. Cependant, obtenir la nationalité du pays de destination ne signifie pas nécessairement un relâchement des liens avec le pays d'origine, car la double nationalité peut faciliter les allers-retours. Le nombre de naturalisations de Français à l'étranger était auparavant assez faible, avec environ 8 000 naturalisations par an au début des années 2010. Cependant, ces dernières années ont été marquées par une augmentation significative, avec près de 20 000 Français ayant acquis la nationalité d'un autre pays de l'OCDE en 2018 (Figure 15). Cette augmentation peut être due à l'augmentation de la population expatriée, mais aussi à des événements extérieurs, tels que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, qui a entraîné une augmentation des naturalisations de Français outre-Manche, passant de 500 en 2010 à plus de 4 000 en 2018. Les évolutions observées en Suisse et au Luxembourg sont également remarquables, avec respectivement une multiplication par 2,5 et 8 en neuf ans. Au cours de la même période, on observe également un doublement des naturalisations au Canada (3 800 en 2018) et en Allemagne (900).

Malgré tout, « les taux d'émigration de ces Français qualifiés restent modestes, en particulier par rapport à certains pays européens comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou le Portugal » (Trésor-Éco, 2021). En 2014, l'ONU estimait d'ailleurs déjà à 4,7 millions le nombre d'expatriés britanniques.

2. Pourquoi une telle fuite de nos cerveaux ?

Si cette aspiration croissante des Français pour l'étranger se révèle inquiétante, rappelons tout de même que le taux d'émigration français est l'un des plus faibles de l'OCDE.

Il apparaît nécessaire de s'interroger sur les raisons de la fuite de nos cerveaux. En février 2020, la Banque Transatlantique a réalisé une enquête tout à fait



intéressante à ce sujet. Logiquement, les raisons professionnelles accaparent les premiers motifs évoqués : opportunité professionnelle (1^{ère} place), volonté de progresser professionnellement et/ou socialement (4^{ème} place) et souhait de recevoir une rémunération plus importante (5^{ème} place). Les autres motifs avancés sont la famille et le couple ainsi que l'envie de découvrir une nouvelle culture.

En 2017, Deloitte a publié, en partenariat avec OpinionWay, la sixième édition de son « Baromètre de l'humeur des jeunes diplômés ». Premier chiffre à retenir : 84% souhaitent rester en France. « L'expatriation séduit moins » en conclut donc le rapport. Il est vrai que la situation s'est améliorée depuis l'enquête conduite en 2014. Cette année-là, une majorité des néo-diplômés se lamentait de « l'état du marché de l'emploi », de « l'environnement politique et social » et de « l'état de l'économie ». Au total, 28% considéraient alors la solution de « s'expatrier à vie ».

3. Pourquoi la France attire plus/moins ?

A la suite de la crise sanitaire, Indeed a réalisé un classement d'attractivité des pays européens. La France arrive en septième position, avec un score négatif qui a de plus régressé entre 2019 et 2021. A l'inverse, si l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Irlande parviennent à se maintenir, ce sont le Luxembourg et la Suisse qui sont les pays les plus attractifs.

La première corrélation constatée fait état d'un lien entre le PIB/habitant et le taux d'attractivité, excepté pour les pays nordiques qui séduisent relativement moins. Indeed a également remarqué que plus le nombre d'offres d'emploi s'accroissait dans un pays, plus le taux d'attractivité était élevé. Cette observation vaut surtout pour les nationaux qui ont alors tendance à rester dans leur pays d'origine pour trouver un travail.

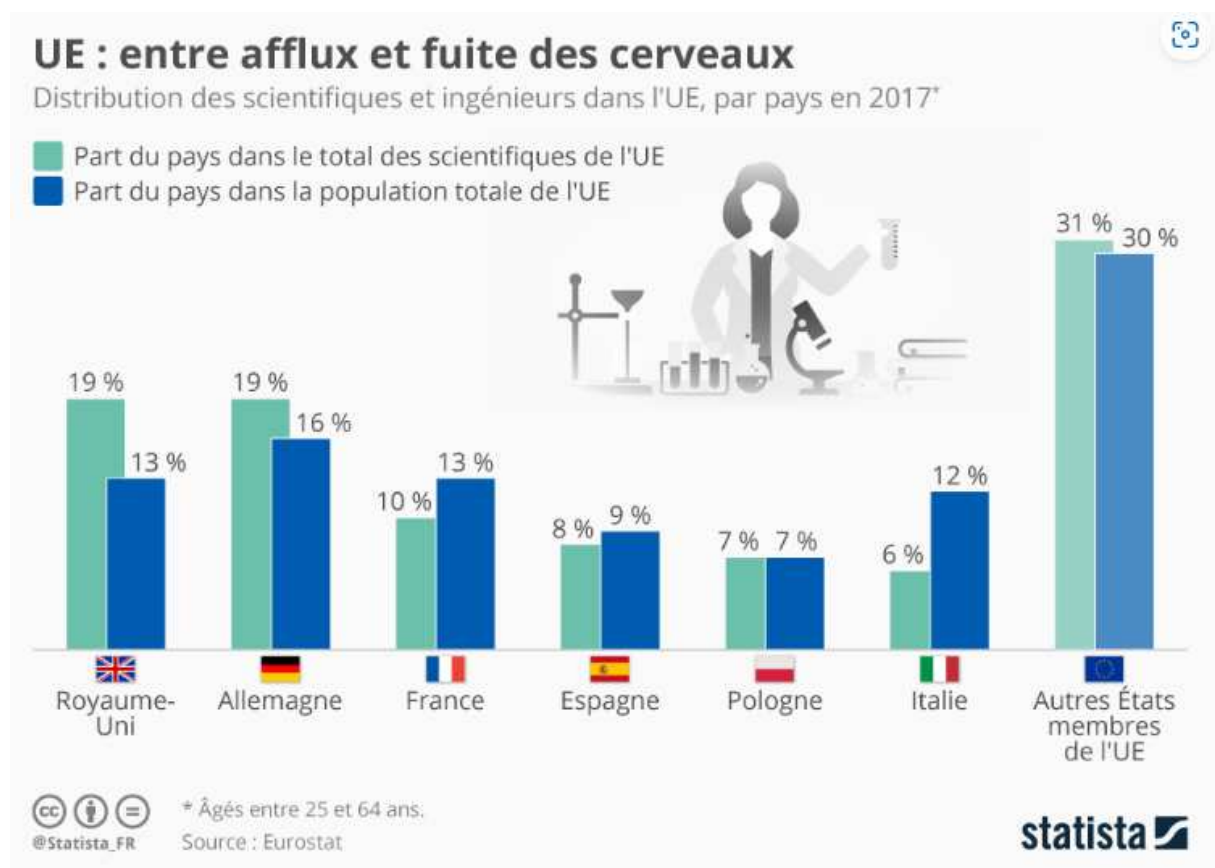
Une étude BCG de 2018 arrivait peu ou prou à la même conclusion : le dynamisme économique fait reculer l'envie d'expatriation. Même si celle-ci (79%) reste supérieure à la moyenne mondiale (62%), elle a largement baissé depuis 2014 (94%). Comment expliquer ce bon score français en matière d'attractivité ?

Nous l'avons dit, le regain économique y est pour beaucoup, d'autant plus qu'il s'est accompagné de plusieurs politiques en faveur de l'offre (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi transformé en allègement de cotisations sociales, crédit d'impôt recherche, dispositif « jeune entreprise innovante ou universitaire », etc.).



La France possède par ailleurs un enseignement supérieur de qualité, notamment au travers de ses Grandes Écoles (Polytechnique, ex-ENA, École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, HEC, Sciences Po, etc.) qui sont connues à l'étranger, et de projets universitaires ambitieux (Paris-Saclay tout particulièrement).

Le manque de scientifique est aussi un marqueur du manque d'attractivité de la France pour retenir ses cerveaux. Le nombre de scientifiques et ingénieurs dans l'Union européenne a augmenté de 2% entre 2016 et 2017, pour atteindre 16,5 millions, soit 21% de l'ensemble des employés du secteur des sciences et technologies. Le Royaume-Uni et l'Allemagne hébergent chacun 19% des scientifiques de l'Union, représentant plus du tiers des scientifiques de l'UE, tandis que la France compte 10%, soit un déficit de 3 % par rapport à la part de sa population au sein de l'UE. L'Italie semble subir la fuite des cerveaux la plus significative, ne comptant que 6% des scientifiques et ingénieurs de l'UE malgré une population presque aussi nombreuse que la France.



B. UN COMBAT QUI LA DEPASSE DE FACTO

Si la France semble être compétitive par rapport à ses semblables, notamment européens, sa puissance d'attraction ne peut être comparée à celle des États-Unis et de la Chine. Puisqu'elles sont les deux principales nations, puisqu'elles s'affrontent pour l'hégémonie mondiale, il nous semblait nécessaire de leur consacrer une partie de cette note. La capacité d'attraction des talents et des cerveaux sera en effet l'une des ressources pour triompher.

Sur ce terrain, il est indéniable que l'Amérique dispose d'une longueur d'avance. En 2021, les États-Unis ont dépensé 792 milliards de dollars pour financer la recherche et le développement (R&D ci-après), soit 3,4% de leur PIB contre 2,7% en moyenne dans l'OCDE. Ils ont compris l'importance de soutenir l'innovation et comptent dès lors la majorité des entreprises les plus innovantes dans le secteur technologique – il n'est plus nécessaire de présenter les fameux GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft). Par ailleurs, c'est sur leur sol que se trouvent les meilleurs établissements supérieurs : 17 des 20 meilleures universités au monde sont américaines selon le classement de Shanghai. Bien que l'on puisse critiquer la méthode des différents classements internationaux, il est indéniable que les universités d'Harvard, du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ou de Stanford forment les élites de demain et jouissent d'un important prestige. Leur capacité d'attraction n'en est que renforcée. Surtout, ces universités disposent de fonds qui ne sont pas comparables avec leurs homologues françaises. Cette capacité financière leur permet de soutenir des initiatives, d'encourager la recherche et de favoriser les projets disruptifs. Elles ont participé à l'émergence d'un environnement favorable à la création. Pensons notamment à Stanford et à sa proximité avec la Silicon Valley.

En face, la Chine ne supporte pas longtemps la comparaison. Selon les chiffres de la Banque mondiale, Pékin n'a dépensé que 2,4% de son PIB en R&D en 2020, soit un point de moins que Washington. Autre marqueur qui ne trompe pas : le nombre d'étudiants chinois aux États-Unis a été multiplié par six, passant de près de 60 000 en 2000 contre plus de 370 000 en 2019. Les jeunes chinois représentent ainsi près de 40% des étudiants étrangers présents dans les universités américaines. Les meilleurs éléments de l'Empire du Milieu vont donc se former de l'autre côté du Pacifique. Il est clair que les universités du pays ne bénéficient pas du même



prestige. Selon le classement QS, si la Chine possède le meilleur enseignement supérieur des BRICS, seules six universités chinoises font partie du Top 100.

La Chine a un autre handicap de taille : son environnement politique et social. À l'inverse des États-Unis où le libéralisme encourage la prise de risque et l'innovation, le capitalisme d'État à la chinoise exerce une pression croissante sur le secteur privé afin de garder le contrôle de la population. Outre la politique « zéro Covid », les exemples foisonnent. On pense immédiatement à Jack Ma, fondateur et ancien dirigeant d'Alibaba, qui a dû céder en ce début d'année 2023 le contrôle de la filiale financière d'Ant Group. Il s'était déjà retiré de la vie publique à la suite de l'échec de l'introduction à la bourse d'Hong Kong de cette même société en 2020. Xi Jinping et son gouvernement veulent ainsi rappeler la primauté du politique sur l'économie. Cependant, ce climat pourrait inciter les entrepreneurs à quitter le pays ou à se mettre aux ordres du régime, risquant *de facto* de réduire leur propre capacité d'innover.

Cependant, la Chine a mis en place plusieurs politiques pour pallier ses faiblesses comme le « Plan 1000 talents ». Ce dispositif lancé en 2008 vise à attirer en Chine des chercheurs et constitue l'un des instruments pour que l'Empire du Milieu devienne la première puissance mondiale d'ici 2049, notamment en matière d'intelligence artificielle et de semi-conducteurs. Selon Washington, près de 2700 Américains auraient cédé aux sirènes de Pékin. La politique chinoise a de quoi séduire. Elle ambitionne, au travers de larges crédits financiers, de faire revenir les cerveaux chinois et d'attirer les talents étrangers *via* le paiement du déménagement, des assurances, du loyer et de la scolarité. Les lauréats se voient également attribués une bourse de recherche de 5 millions de yuans, soit environ 640 000 euros.



II. DIX PROPOSITIONS POUR FAIRE GAGNER LA FRANCE

Depuis 2017 et son élection à la présidence de la République, Emmanuel Macron s'est fait le chantre de la « start-up nation » et de la modernisation de la France. Cette ambition s'est notamment incarnée dans l'organisation des sommets « Choose France » qui visent à « recruter et fidéliser les meilleurs en France et dans le monde entier ».

Pourtant, le nombre d'expatriés français a augmenté de 52% sur les vingt dernières années. On constate la même tendance concernant les étudiants : ils étaient 90 000 à partir à l'étranger en 2017 contre 75 000 en 2013.

Si le taux d'émigration français se situe dans la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique, il faut admettre que la France peut mieux faire pour conserver et attirer les cerveaux, c'est-à-dire des « personnes dotées de qualités intellectuelles éminentes » (Larousse), afin de rester compétitive dans la guerre que se livre actuellement les grandes puissances.

Pourtant la France dispose de bases solides mais son modèle est perfectible.

A. COMMENT GARDER NOS MEILLEURS ELEMENTS ?

Conserver nos cerveaux doit être une priorité. Pouvoir compter sur une élite compétente et patriote est essentiel pour une nation afin de garder son indépendance.

Proposition 1 : Augmenter les dépenses de R&D

La première mesure à prendre est d'augmenter les dépenses de R&D. Selon des chiffres de l'INSEE datant de 2020, la France dépense environ 2,3% de son PIB en R&D, contre 3,13% pour l'Allemagne et 3,49% pour la Suède. Il apparaît fondamental de porter l'effort budgétaire en matière de R&D à hauteur de 3% du PIB à horizon 2030 et de 4% à horizon 2040. Ce serait un signal conséquent pour les universités, les entreprises et les chercheurs français. En parallèle, il faut programmer la



dépense. Instaurer une loi de programmation des dépenses de R&D s'inscrira tant dans l'objectif de faire de la France une nation de savants que de respecter nos engagements d'efficacité de la dépense publique. Un pays qui aspire à jouer un rôle mondial se doit d'être à la pointe des avancées technologiques et de soutenir des projets innovants.

Proposition 2 : renforcer les projets de technopôles

Par ailleurs, notre système d'enseignement supérieur se doit de poursuivre sa tradition d'excellence pour faire face à la mobilité internationale. Nos Grandes Écoles et nos universités doivent être à la fois compétitives et attractives face aux autres établissements internationaux et, en même temps, liées avec le système productif français. Pour cela, affermir les projets de technopôles, en particulier celui de Paris-Saclay, est une solution de bon sens. En effet, si le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) était en 2020 le quatrième éditeur mondial d'articles scientifiques, il n'était que le sixième dépositaire de brevets en France. Notre pays doit améliorer le passage de la recherche à l'application. Toutefois, il est bon de rappeler que les fondamentaux ne s'acquièrent pas à l'université. La baisse de niveau de l'enseignement primaire et secondaire français, constatée dans les enquêtes PISA, affecte le niveau de nos étudiants.

Les améliorations que nous avons suggérées permettront d'optimiser les perspectives d'emploi et de carrières. Une note du Conseil d'analyse économique (2017) le soulignait à juste titre : « la qualité du premier emploi est clé pour fidéliser les hauts potentiels ». Créer un environnement favorable pour les entrepreneurs, les scientifiques et autres spécialistes sera l'un des moteurs pour fortifier notre position. La poursuite de la baisse des impôts de production, tout en tenant compte de la situation critique de nos finances publiques, va dans le bon sens.

Proposition 3 : Relancer les politiques de grands projets

Compte tenu du rôle prépondérant de l'État en France, le retour des grands projets doit devenir l'un des axes structurant de la politique française. Dans une précédente note, Le Millénaire a proposé d'édifier des politiques publiques ambitieuses capables de « fédérer la communauté de chercheurs et la nation ».



Pensons par exemple au réseau Hyperloop européen, à l'aviation supersonique ou encore à la fusion nucléaire. Comme le préconise Philippe Aghion depuis plusieurs années, le financement des politiques d'innovation pourraient également passer par la création d'une DARPA française. Ce type d'agence indépendante encourage la prise de risque et la flexibilité, en récompensant les projets les plus prometteurs.

Proposition 4 : Limiter les fortes disparités inter régions

Face au déclin de la population en âge de travailler, douze régions françaises, sont dans un "piège de développement de talents", ne disposant pas suffisamment de travailleurs qualifiés pour compenser le vieillissement de la population et les migrations hors du territoire. Par exemple, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie (Hauts-de-France), la Basse-Normandie (Normandie), la Bretagne, le Poitou-Charentes et le Limousin (Aquitaine), le Centre-Val de Loire ainsi que la Bourgogne et la Franche-Comté (Bourgogne-Franche-Comté), sont dans une situation où le nombre de travailleurs qualifiés est insuffisant pour compenser le vieillissement de la population et les migrations hors du territoire. Il conviendra donc d'élaborer des stratégies d'attraction et de rétentions de travailleurs qualifiés pour ces régions en particulier.



B. COMMENT FAIRE REVENIR NOS CERVEAUX ET ATTIRER LES TALENTS INTERNATIONAUX ?

La fuite de nos cerveaux est révélatrice du déclassement français, à l'image de notre incapacité à produire un vaccin pour combattre la covid-19. Lors de la crise sanitaire, le groupe pharmaceutique Sanofi a complètement échoué à produire un vaccin, pourtant le PDG de la société de biotechnologie Moderna expatrié aux Etats-Unis, qui a développé un vaccin anti-Covid, est français.

Pour parvenir France une nation de savants, il faudra que la France parvienne à faire revenir ses cerveaux.

Proposition 5 : Mettre en place un suivi régulier des expatriations

A l'heure de la digitalisation des processus et de l'essor de l'intelligence artificiel, la France est incapable de produire des statistiques précises concernant le suivi des expatriations. Si la France veut gagner la guerre des cerveaux, elle doit, comme l'indiquait le CAE, mettre en place un suivi régulier des expatriés pour perpétuer le lien avec le pays d'origine.

Proposition 6 : Revoir la politique de visas pour l'immigration qualifiée

Nous Frances évoqué au début de notre note, il est essentiel que la France soit attractive pour attirer les talents étrangers. L'organisation des sommets « Choose France » incarne cette ambition. Le président de la République, outre ses discours, a permis d'étendre le dispositif *French Tech Visa* aux start-ups françaises. Cet exemple nous permet de souligner combien il importe que la France soit plus vigilante en matière d'immigration. Tout comme la Suisse, notre pays sera attractif en étant sélectif. Dans le même temps, il lui faudra également faciliter les démarches administratives pour les cerveaux étrangers.

Aux États-Unis, l'immigration qualifiée a un effet positif sur l'innovation scientifique et les brevets déposés. Les immigrants sont surreprésentés dans l'entrepreneuriat et l'innovation, ce qui, combiné avec les profils qualifiés natifs, augmente le PIB.

Attirer des étudiants étrangers peut être un moyen d'attirer des cerveaux, il est important qu'ils restent dans le pays après leurs études. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas réussissent à retenir ces étudiants brillants, contrairement à la France, en



raison de leur politique de visas plus favorable et de la qualité de l'environnement de travail offert aux étudiants. Les meilleurs étudiants européens ont tendance à rester aux États-Unis après leur doctorat, surtout s'ils peuvent être embauchés dans une université prestigieuse.

Proposition 7 : Revaloriser le métier de chercheur

D'après le Conseil d'analyse économique, les physiciens-chercheurs les plus productifs quittent l'Europe pour les États-Unis, suivis de ceux qui restent aux États-Unis, puis de ceux qui restent en Europe. Cela signifie que l'Europe perd sur le marché international des talents scientifiques. Une étude menée sur Wikipédia montre que les personnes notables originaires de France, définies comme ayant une page Wikipédia en anglais à leur sujet (soit 0,01% de la France), ont une visibilité bien plus grande que celles qui sont arrivées en France.

Les démarches administratives sont à ce titre un frein à plusieurs niveaux car, une fois passée l'étape du visa et de l'installation, chaque nouveau chercheur – qu'il soit français ou étranger – constatera que, malgré les promesses du décret du 6 juin 1984, la moitié de son temps ne sera pas dédié à la recherche *stricto sensu*. En plus de revaloriser le statut de l'enseignant-chercheur, il est clair que leur salaire devra augmenter, notamment au travers d'une indexation sur les résultats, afin de mettre fin aux difficultés financières qui peuvent les toucher et de renforcer l'attractivité de la profession.

Proposition 8 : Instaurer un climat fiscal attractif

A l'échelle individuelle, la France reste un pays dont le cadre de vie est attractif par rapport à ses concurrents directs. Les innovateurs étrangers sont très sensibles au contexte fiscal, notamment le taux d'imposition sur le revenu et les charges sociales qui peuvent influencer leur choix de localisation. Le problème vient majoritairement de la rémunération, plus élevée dans les pays anglo-saxons. Continuer les politiques de baisse des cotisations sociales afin de rapprocher le salaire brut du salaire net est l'une des solutions les plus évidentes pour faire revenir



mais aussi garder nos cerveaux. Ce problème concerne tout particulièrement les ingénieurs.

Proposition 9 : Inciter fiscalement et culturellement les talents français à revenir en France

Si la France souhaite faire revenir les talents français expatriés, il sera nécessaire de lancer un vaste plan pour les inciter dont les principaux objectifs pourraient être : offrir des avantages fiscaux aux talents français qui reviennent en France, tels que des réductions d'impôts ou des crédits d'impôt pour encourager leur retour; alléger les démarches administratives pour les talents français qui reviennent en France, en simplifiant les procédures de visa et de permis de travail ; mettre en place des programmes de monitorat pour les talents français qui reviennent en France, afin de les aider à s'adapter à la culture professionnelle française et à développer leur réseau professionnel; offrir des avantages sociaux attractifs, tels que des assurances santé; promouvoir les atouts de la France, tels que la qualité de vie, la culture et le patrimoine, pour attirer les talents français qui vivent à l'étranger.

Proposition 10 : Pérenniser la législation française

La législation française change malheureusement trop souvent et crée ainsi un climat d'insécurité législatif et fiscal. Il est très difficile pour un entrepreneur de se projeter sur le temps long quand la législation change tout le temps, et c'est particulièrement le cas pour la législation fiscale en France. Les lois de finances passent et font et défont régulièrement et abusivement la fiscalité française. Ainsi, la réforme de la fiscalité locale, l'augmentation des taux de TVA, la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu, la mise en place d'une taxe carbone, la diminution progressive du taux d'impôt sur les sociétés, le remplacement de l'ISF par l'IFI, ou encore l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus de capitaux mobiliers sont des réformes récentes et pourtant elles ont des impacts colossaux pour le tissu industriel et entrepreneurial français. Cela renforce le climat anxiogène pour les entrepreneurs.



CONCLUSION

Trois millions de français vivent à l'étranger. Par ailleurs, le solde migratoire se réduit depuis 2006 en raison de la hausse des expatriations. Ainsi la France s'appauvrit vis-à-vis des plus riches.

La lutte globale pour attirer les cerveaux signifie bien que les capacités d'innovation déterminent le destin des nations. Ce constat est des plus actuels compte tenu de la rapidité des découvertes scientifiques.

Si la France ne pourra jouer d'égal à égal avec les États-Unis d'Amérique et la Chine, elle dispose de nombreux atouts pour réussir à rester une nation innovante et recouvrer ainsi sa grandeur. Le long héritage français en matière scientifique et technologique en est sans doute la preuve la plus éclatante.

Pour perpétuer cette histoire, la France devra s'appuyer sur un État stratège assurant en partenariat avec les entreprises le financement de la R&D, sur des Grandes Écoles, des Universités et des centres de recherches d'excellence ainsi que sur des savants de haut niveau. Comme le disait Socrate dans le Cratyle de Platon, « La méthode la plus juste, mon camarade, est de suivre les savants, en leur payant de l'argent et en leur rendant grâces. »





Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clement PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Matthieu HOCQUE

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*